



LA COMMISSION CONCORDATAIRE CONCERNANT LES ENTREPRISES DE SECURITE (CES)



Annonce de fin d'activité d'un chien

(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité, art. 11)

Canton :

Entreprise (raison sociale) :

Adresse et localité :

CONDUCTEUR-TRICE DE CHIEN

Nom(s) : Prénom(s) :

Date de naissance : Carte No. :

☐ l'agent-e reste au service de l'entreprise

☐ voir son annonce de départ

CHIEN

1^{er} nom officiel : Né le :

No. puce :

Carte No. : Échéance :

Date du départ :

MOTIF(S) DU DÉPART

☐ chien retiré du service

☐ chien euthanasié / décédé

☐ autorisation échue, pas de renouvellement

☐ autre(s), à préciser :

ANNEXE(S) AU PRÉSENT AVIS DE DÉPART

☐ carte de légitimation concordataire susmentionnée (dans tous les cas)

☐ autre(s), à préciser :

☐ carte non restituée, motif(s) et explications :

Lieu : Date :

Timbre de l'entreprise et signature du/de la titulaire de l'autorisation d'exploiter (art. 8) :